

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 40341
Numéro SIREN : 409 703 055
Nom ou dénomination : LE PANORAMIC

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2019 sous le numéro de dépôt 2962



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de ROUEN

SAS LE PANORAMIC

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 7 622 €

Siège Social
2 rue Lotirama

84310 MORIERES LES AVIGNON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

12/02/2019



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de ROUEN

SAS LE PANORAMIC

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 7 622 €

Siège Social

2 rue Lotirama

84310 MORIERES LES AVIGNON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

A Messieurs, les associés de la société SAS LE PANORAMIC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LE PANORAMIC relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

135 Allée Paul Langevin- 76230 BOIS GUILLAUME -

☎ : 02.35.59.89.30 - 📠 : 02.35.59.99.65- ✉ : rouen@cabinet-sna.fr

SAS au capital de 200 000 € - RCS ROUEN 349 374 702 - APE 69.20Z



SOCIÉTÉ NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de ROUEN

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés au mandataire social ainsi que sur les engagements consentis en sa faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



SOCIETE NORMANDE D'AUDIT

Société d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de ROUEN

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Rouen, le 15 janvier 2019

SOCIETE NORMANDE D'AUDIT SAS
Christian LEGENDRE Commissaire aux Comptes

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**
C. LEGENDRE

COMPTES ANNUELS du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Analyse de votre entreprise</i>	2
- <i>Bilan, Indicateurs financiers</i>	3
- <i>Bilan actif-passif</i>	4 et 5
- <i>Compte de résultat</i>	6 et 7
- <i>Annexe</i>	8 à 11
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	12 et 13
- <i>Détail Compte de résultat</i>	14 et 15
- <i>Annexe à la liasse fiscale</i>	16 et 17
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	18 et 19
- <i>Liasses 2050 à 2059-G</i>	20 à 39
DOSSIER DE GESTION	
- <i>Bilan synthétique</i>	40
- <i>Détail bilan synthétique</i>	41 et 42
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	43
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	44 et 45
- <i>Equilibre financier</i>	46
- <i>Tableau de financement</i>	47 et 48
- <i>Du résultat à la trésorerie</i>	49
- <i>Ratios</i>	50

A.G.R.E.C SARL

380 Route de Caumont

84800 L ISLE SUR LA SORGUE

04 90 20 73 78

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Société LE PANORAMIC SAS
2 RUE LOTIRAMA

84310 MORIERES LES AVIGNON

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/10/2017 au 30/09/2018*

Activité principale de l'entreprise : HOLDING

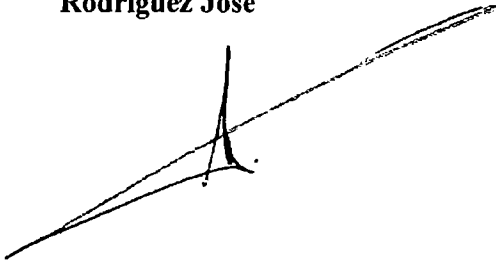
Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à L ISLE SUR LA SORGUE
Le 14/12/2018

Rodriguez José

Marcialis Armand



A.G.R.E.C SARL
380 Route de Caumont

84800 L ISLE SUR LA SORGUE
04 90 20 73 78

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société LE PANORAMIC SAS
2 RUE LOTIRAMA
84310 MORIERES LES AVIGNON

relatifs à l'exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	219 623 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	(134 056) Euros

Fait à L ISLE SUR LA SORGUE
Le 13/12/2018

Rodriguez José

Marcialis Armand

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

Société LE PANORAMIC SAS

2 RUE LOTIRAMA

84310 MORIERES LES AVIGNON

**CONFORME
ORIGINAL
A PRENDRE**

COMPTES ANNUELS

A.G.R.E.C SARL

380 Route de Caumont

84800 L ISLE SUR LA SORGUE

04 90 20 73 78

BILAN ACTIF

G. LEGENDRE

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	25 950		25 950	47 789	21 839	45.70		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	25 950		25 950	47 789	21 839	45.70		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	111 035		111 035	442 817	331 782	74.93	
	Autres créances							
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	82 638		82 638	10 115	72 523	716.96		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	193 673		193 673	452 933	259 260	57.24		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	219 623		219 623	500 722	281 099	56.14		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 622	7 622				
	Réserves						
	Réserve légale	762	762				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	382 204	382 204				
	Report à nouveau	104 701	40 989	63 712	155.44		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	134 056	63 712	70 344	110.41		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	151 833	285 888	134 056	46.89		
AUTRES FONDS PROPRES							
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS							
	Provisions pour risques Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)							
	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	14 950	950	14 000	NS		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 762	1 847	85	4.61		
	Dettes fiscales et sociales	4 754	5 712	958	16.77		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	46 325	206 325	160 000	77.55		
Comptes de Régularisation							
	Produits constatés d'avance (1)						
Total IV		67 790	214 833	147 043	68.45		
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		219 623	500 722	281 099	56.14		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

67 790 214 833

COMPTE DE RESULTAT

G. LEGENDRE

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			100	68		32	46.52
Total des Produits d'exploitation (I)			100	68		32	46.52
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 341	1 998		3 343	167.34
Impôts, taxes et versements assimilés			250	394		144	36.55
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	0		0	47.50
Total des Charges d'exploitation (II)			5 591	2 392		3 199	133.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 491	2 324		3 167	136.28
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CERTIFIÉ CONFORME

À L'ORIGINAL

G. LEGENDRE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018	12	Exercice N-1 30/09/2017	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	46 438				46 438	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	51 861		13 812		38 049	275.48
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	98 299		13 812		84 487	611.69
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			51 861		51 861	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	27		15 902		15 875	99.83
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	27		67 763		67 736	99.96
2. Résultat financier (V-VI)	98 272		53 951		152 222	282.15
3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	92 781		56 275		149 055	264.87
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 816		57 121		52 305	91.57
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 139				14 139	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	18 955		57 121		38 166	66.82
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	167 488		51 245		116 243	226.84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	73 700		13 313		60 387	453.59
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	241 188		64 558		176 630	273.60
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	222 233		7 437		214 796	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 603				4 603	
Total des produits (I+III+V+VII)	117 354		71 001		46 352	65.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	251 409		134 713		116 696	86.63
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	134 056		63 712		70 344	110.41

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

A.G.R.E.C SARL

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200
Dettes fiscales et sociales	151
Total	1 351

Détail des charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

COPIE CONFORME
L'ORIGINAL
C. LEGENDRE

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détail des charges constatées d'avance

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
C. LEGENDRE**



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102017	et clos le	30092018	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				<input checked="" type="checkbox"/>
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquiés C du CGI)				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/> Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD <input type="checkbox"/>
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société LE PANORAMIC SAS		2 RUE LOTIRAMA	
SIRET	4 0 9 7 0 3 0 5 5 0 0 0 5 6	84310 MORIERES LES AVIGNON	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: HOLDING

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	30 690		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%			
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Copie certifiée conforme à l'originale

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
A.G.R.E.C SARL 380 Route de Caumont 84800 L ISLE SUR LA SORGUE Tél: 04 90 20 73 79	<i>Le Président</i> Tél: _____

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 12/12/2018 Lieu: MORIERES LES AVIGNON
Tél: _____	Qualité et nom du signataire: Président
	Signature: CLEON Richard

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise Société I.E. PANORAMIC SASdu 01/02/2017Adresse 2 RUE LOTIRAMA 84310 MORTIERES LES AVIGNONau 30/09/2018**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :** v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ①)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑥)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑦)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10) ③		- de l'exercice 2018 ④	
- de l'exercice précédent ⑤		- de l'exercice précédent ⑥	
Nom et qualité du signataire CLEON Richard Président		A <u>MORTIERES LES AVIGNON</u> le <u>12/12/2018</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Designation de l'entreprise : Société LE PANORAMIC SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise : 2 RUE LOTIRAMA 84310 MORIERES LES AVIGNON Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 4 0 9 7 0 3 0 5 5 0 0 0 5 6 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3 0 0 9 2 0 1 8</u>		N-1 <u>3 0 0 9 2 0 1 7</u>	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	25 950	CV		25 950	47 789
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	25 950	BK		25 950	47 789
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens			BN		BO		
En cours de production de services			BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR		BS		
Marchandises			BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes			BV		BW		
CREANCES			Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	111 035	CA		111 035	442 817
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	82 638	CG		82 638	10 115
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
TOTAL (III)	CJ	193 673	CK		193 673	452 933	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	219 623	IA		219 623	500 722
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société LE PANORAMIC SAS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622.....)	DA	7 622	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	382 204	382 204	382 204
	Report à nouveau	DH	(104 701)	(40 989)	(40 989)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(134 056)	(63 712)	(63 712)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	151 833	285 888	285 888
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	14 950	950	950
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 762	1 847	1 847
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 754	5 712	5 712
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	46 325	206 325	206 325
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	67 790	214 833	214 833	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	219 623	500 722	500 722	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	67 790	214 833	214 833	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise		SOCIÉTÉ LE PANORAMIC SAS				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	}	biens*	FD		FE	
			services*	FG		FH	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	100 68
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 341 1 998
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	250 394
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	0 0
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 591 2 392
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(5 491) (2 324)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	46 438	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	51 861 13 812	
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)						GP	98 299 13 812
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	51 861	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	27 15 902	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	98 272 (53 951)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	92 781 (56 275)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Société LE PANORAMIC SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 816	57 121
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	14 139	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18 955	57 121
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	167 488	51 245
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	73 700	13 313
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	241 188	64 558
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(222 233)	(7 437)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 603	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	117 354	71 001
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	251 409	134 713
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(134 056)	(63 712)
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) Cf état annexe		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		241 188	18 955	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Designation de l'entreprise : Société LE PANORAMIC SAS										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]				KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]				KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]				KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]				KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV		KW		KX	
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U	99 650	8V		8W		
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV		
	TOTAL IV						LQ	99 650	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	99 650	OH		OJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Rectification légale * ou évaluation par mise en équivalence										
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice										
		à poste 1		à poste 2		à poste 3		à poste 4										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		D0		D7							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		IX							
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ							
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC							
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF							
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML							
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO						
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU						
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX							
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB							
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF								
TOTAL III				IY		NG		NH		NI								
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW							
	Autres participations				I0		OX		73 700		OY		25 950		OZ		25 950	
	Autres titres immobilisés				II		2B				2C		2D					
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E				2F		2G					
	TOTAL IV				I3		NJ		73 700		NK		25 950		2H		25 950	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK		73 700		OL		25 950		OM		25 950		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : Société LE PANORAMIC SAS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1. ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : Société LE PANORAMIC SAS

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON		OP		OQ		OR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2				S4	
	Inst. gales agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9				T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5				U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3				V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1				W3	
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8				X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO		
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Attestation de présentation des comptes

A.G.R.E.C SARL

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH	51 861		
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		Société LE PANORAMIC SAS		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * <input type="checkbox"/> UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 557		1 557				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	109 478		109 478					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	111 035	VU	111 035	VV			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 762		1 762						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	4 603		4 603					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	151		151					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	14 950		14 950						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	46 325		46 325						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	67 790	VZ	67 790					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Designation de l'entreprise : <u>Société LE PANORAMIC SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le :		
				3 0 0 9 2 0 1 8		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	
			de son conjoint		WB	
			moins part déductible *		WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	4 603
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du C.G.I.		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8	
			- imposées au taux de 0 %		ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions		WO
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		
		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)		SX		
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
				TOTAL I		
				175 790		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV	
			- imposées au taux de 0 %		WH	
			- imposées au taux de 19 %		WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs		NB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		
Produit net des actions et parts d'intérêts :						
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						
Majoration d'amortissement *						
Mesures d'incitation à l'investissement	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
				Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
			Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		
		Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
				TOTAL II		
				138 872		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	36 918	
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	6 228	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	30 690	
				XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société LE PANORAMIC SAS Neant *

Table with 3 columns: Description, Code, Amount. Rows include: Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1) (K4, 6 228), Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A) (K5, 6 228), Déficits reportables (différence K4 - K5) (K6, 0), Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO) (YJ), Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ) (YK, 0).

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice (ZT)

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Table with 3 main columns: Description (à détailler, sur feuillet séparé), Dotations de l'exercice, Reprises sur l'exercice. Rows include: Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 2 du CGI * (ZV, ZW), Provisions pour risques et charges * (8X, 8Y, 8Z, 9A, 9B, 9C), Provisions pour dépréciation * (9D, 9E, 9F, 9G, 9H, 9J), Charges à payer (9K, 9L, 9M, 9N, 9P, 9R, 9S, 9T), and TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) (YN, YO) with arrows pointing to ligne WI and ligne WU.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Table with 4 columns: Description, Montant au début de l'exercice, Imputations, Montant net à la fin de l'exercice. Row: Montant de la réintégration ou de la déduction (L1).

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher) (XU,)

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Designation de l'entreprise Société LE PANORAMIC SAS										Neant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(40 989)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(63 712)		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	OF	(104 701)			Report à nouveau	ZG		(104 701)				
										TOTAL II		ZH	(104 701)
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ								
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	5 016			1 833				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	325			165				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	5 341			1 998				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	250			394				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	250			394				
TVA	- Montant de la T V A collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY								
	- Montant de la T V A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	639			396				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	1.00	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise Société LE PANORAMIC SAS Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	1010 PARTS SOCIA	70 000			70 000
	2	APPORT EN CAPITAL	2 500			2 500
	3	PARTS KSM	1 200			1 200
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	14 139	(55 861)			(55 861)	
	2		(2 500)			(2 500)	
	3		(1 200)			(1 200)	
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
C ADRI A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑦)						(59 561)	
C ADRI B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)			(A)	(B)	(ventilation par taux)		(C)
C ADRI C : autres plus-values taxable à 19 % (⑨)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise Société LE PANORAMIC SAS

Neant [X] *

Table with 2 columns: Description and checkboxes. Rows include: Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12.8% (2); Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)*; Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Table with 4 columns: Origine (1), Moins-values à 12.8% (2), Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8% (3), Solde des moins-values à 12.8% (4). Rows include: Moins-values nettes N; Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-1 to N-10.

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Table with 7 columns: Origine (1), Moins-values (2, 3, 4), Imputations sur les plus-values à long terme (5), Imputations sur le résultat de l'exercice (6), Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 (7). Rows include: Moins-values nettes N; Moins-values nettes a long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-1 to N-10.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise	Société LE PANORAMIC SAS	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
-----------------------------	--------------------------	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société LE PANORAMIC SAS										Néant <input checked="" type="checkbox"/> *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :													
Exercice ouvert le : 01/10/2017					et clos le : 30/09/2018					Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Retrèes sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)													
Achats										ON			
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ			
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	Effectifs au sens de la CVAE *			EY				
Période de référence					GY	GZ							
Date de cessation					HR								
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP			
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs													

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

[]

1
1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE [3 0 0 9 2 0 1 8] N° SIRET [4 0 9 7 0 3 0 5 5 0 0 0 5 6]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [Société LE PANORAMIC SAS]

ADRESSE (voie) [2 RUE LOTIRAMA]

CODE POSTAL [84310] VILLE [MORIERES LES AVIGNON]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 [] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 []

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 [2] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 [500]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [M] Nom patronymique [CLEON] Prénom(s) [Richard]

Nom marital [] % de détention [99.80] Nb de parts ou actions [499]

Naissance : Date [050762] N° Département [76] Commune [ROUEN] Pays [FRANCE]

Adresse : N° [2] Voie [RUE LOTIRAMA]

Code postal [84310] Commune [MORIERES LES AVIGNON] Pays [France]

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

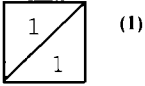
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40800000 FOURNISSEURS FACT.A RECEVOIR			1 200.00
44861000 CFE A PAYER			151.00
30/09/2018 ODI PROV.CFE 2018		151.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67180000 AUTRES CH. EXCEPTONNELLES EN K			167 488.11
23/02/2018 OD ABANDON CREANCE LE VALLON DES	50 451.51		
23/02/2018 OD ABANDON CREANCE SCI DU VALLON	70 275.00		
23/08/2018 OD ABANDON CREANCE KSM	46 761.60		
67560000 VCN ELEM.ACTIF FINANCIERS CED.			73 700.00
30/09/2018 ODI Cession / Rebut GAUDRE CROIX	70 000.00		
30/09/2018 ODI Cession / Rebut CAMPING	2 500.00		
30/09/2018 ODI Cession / Rebut KSM	1 200.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPT.DE GEST			4 816.00
30/09/2018 ODI P/SOLDE TVS 2012/2013 PRESCRI		4 816.00	
77560000 PROD CESSION ACTIF IMMO FINANC			14 139.00
23/11/2017 OD CESSIONS TITRES GAUDRE CROIX		14 139.00	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
AUTRES PARTICIPATIONS	25 950		47 789		21 839	45.70
26110000 TITRES SCI GAUDRE CROIX LOUP			70 000		70 000	100.00
26140000 PARTICIPATION FRANCE ARMATURES	1 000		1 000			
26150000 APPORT EN K SAS CAMPING VALLON			2 500		2 500	100.00
26160000 PARTS AURISAK	24 000		24 000			
26170000 TITRES MARAKECH PANORAMIC	950		950			
26180000 TITRES KSM			1 200		1 200	100.00
29611000 PROV P/DEPEC.TITRES GAUDRE CR.			51 861		51 861	100.00
Total II	25 950		47 789		21 839	45.70
AUTRES CREANCES	111 035		442 817		331 782	74.93
44566000 TVA DEDUCT.S/ACHATS & F.G	316		308		8	2.48
44567000 CREDIT DE TVA	1 041		421		620	147.27
44586000 TVA/FACTURES NON PARVENUES	200				200	
46700002 KSM AUTO			40 962		40 962	100.00
46700004 LE VALLON DES CIGALES CAMPING			141 052		141 052	100.00
46700005 SCI DU VALLON			250 275		250 275	100.00
46700006 SCI AURISAK	59 478		9 800		49 678	506.92
46700007 MARRAKECH PANORAMIC	50 000				50 000	
DISPONIBILITES	82 638		10 115		72 523	716.96
51220000 CIC COMPTE N°00084832601	2 910		10 115		7 206	71.24
51230000 SOCIETE GENERALE 0002571164309	79 728				79 728	
Total III	193 673		452 933		259 260	57.24
TOTAL GENERAL	219 623		500 722		281 099	56.14

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
CAPITAL		7 622		7 622		
10130000 CAPITAL SOCIAL		7 622		7 622		
RESERVE LEGALE		762		762		
10611000 RESERVE LEGALE		762		762		
AUTRES RESERVES		382 204		382 204		
10680000 AUTRES RESERVES		382 204		382 204		
REPORT A NOUVEAU		104 701		40 989	63 712	155.44
11900000 REPORT A NOUVEAU		104 701		40 989	63 712	155.44
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		134 056		63 712	70 344	110.41
Total I		151 833		285 888	134 056	46.89
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		14 950		950	14 000	NS
45500000 CPTÉ COURANT M ET MME CLEON		14 000			14 000	
45511000 RICHARD CLEON C/C D'ASSOCIÉ		950		950		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		1 762		1 847	85	4.61
40100000 FOURNISSEURS CREDITEURS		562		1 847	1 285	69.59
40800000 FOURNISSEURS FACT.A RECEVOIR		1 200			1 200	
DETTES FISCALES ET SOCIALES		4 754		5 712	958	16.77
44400000 ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES		4 603			4 603	
44573000 TVA COLLECTEE A 20%				600	600	100.00
44860000 ETAT CHARGES A PAYER				4 816	4 816	100.00
44861000 CFE A PAYER		151		296	145	48.99
AUTRES DETTES		46 325		206 325	160 000	77.55
46703000 FRANCE ARMATURES		46 325		206 325	160 000	77.55
Total IV		67 790		214 833	147 043	68.45
TOTAL GENERAL		219 623		500 722	281 099	56.14

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
Chiffre d'affaires NET						
AUTRES PRODUITS		100		68	32	46.52
75800000 PROD. DIVERS DE GEST. COU		100		68	32	46.52
Total des Produits d'exploitation		100		68	32	46.52
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		5 341		1 998	3 343	167.34
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES				41	41	100.00
62260000 HONORAIRES COMPTABLE		2 938		1 833	1 105	60.28
62261000 HONORAIRES COMMISS. AUX CPTEs		1 000			1 000	
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		1 078			1 078	
62710000 FRAIS BANCAIRES		325		124	201	161.58
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		250		394	144	36.55
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE		250		394	144	36.55
AUTRES CHARGES		0		0	0	47.50
65800000 AUTRES CHARGES DE GESTION		0		0	0	47.50
Total des Charges d'exploitation		5 591		2 392	3 199	133.72
Résultat d'exploitation		5 491		2 324	3 167	136.28
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS		46 438			46 438	
76160000 PROD PARTICIPATION AURISAK		46 438			46 438	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		51 861		13 812	38 049	275.48
78665100 REPRISES S/PROV IMMO FI.(DED F		51 861		13 812	38 049	275.48
Total des Produits financiers		98 299		13 812	84 487	611.69
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS				51 861	51 861	100.00
68665000 DOT AUX PROV P/DEPREC.IMMO FIN				51 861	51 861	100.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		27		15 902	15 875	99.83
66111000 INTERETS DEBITEURS				2 507	2 507	100.00
66160000 INTERETS BANCAIRES		27			27	
66810000 INTERETS FINANCIERS				13 395	13 395	100.00
Total des Charges financières		27		67 763	67 736	99.96
Résultat financier		98 272		53 951	152 222	282.15
Résultat courant avant impôts		92 781		56 275	149 055	264.87
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		4 816		57 121	52 305	91.57
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPT.DE GEST		4 816		57 121	52 305	91.57
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		14 139			14 139	
77560000 PROD CESSION ACTIF IMMO FINANC		14 139			14 139	
Total des Produits exceptionnels		18 955		57 121	38 166	66.82

LE PANORAMIC

SAS au capital de 7 622 Euros

RCS AVIGNON 409 703 055

Siège social : 2 RUE LOTIRAMA

84310 MORIERES LES AVIGNON

**RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2018**

Mesdames, Messieurs, et Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30/09/2018 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE, ET RESULTAT A AFFECTER :

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 0 € comme l'exercice précédent.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 117 353 € contre 71 001 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 65,28%.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 251 409 € contre 134 713 € l'exercice précédent, soit une augmentation de 86,63%.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 € et représentent 0.00 % du chiffre d'affaires hors taxes, comme l'exercice précédent.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 92 780 € soit 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Le résultat net comptable se solde donc par un déficit d'un montant de 134 055 €, contre une perte de 63 711 € l'exercice précédent.

2/ BILAN DE LA SOCIETE :

L'actif immobilisé net de la société ressort à 25 950 €, composé notamment de 0 Euro d'immobilisations incorporelles, de 0 € d'immobilisations corporelles et de 25 950 € d'immobilisations financières.

L'actif circulant de la société ressort à 193 673 €, composé notamment de 0 € de stocks et encours, de 0 € de créances clients et comptes rattachés, de 111 035 € d'autres créances et 82 638 € de disponibilités.

Structure des capitaux propres :

Le résultat net comptable de l'exercice ressort à – 134 055,56 €, et compte tenu de ce résultat les capitaux propres se décomposent comme suit :

- Capital social	:	7 622.00	Euros
- Réserve légale	:	762.00	Euros
- Autres réserves	:	382 204.42	Euros
- Report à nouveau	:	- 104 700.93	Euros
- Résultat de l'exercice	:	-134 055.56	Euros

A la clôture de l'exercice le total du bilan de la société s'élevait à 219 623 Euros.

3/ ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Au cours de l'exercice notre société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

4/ DEPENSES SOMPTUAIRES SOUMISES A DES REINTEGRATIONS : ARTICLE 223 QUATER DU CODE GENERAL DES IMPOTS :

Les dépenses visées à l'article 39-4 du Code général des impôts réintégré dans le résultat fiscal sont les suivantes : 0€

5/ EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

Pour rappel, en date du 23/02/2018, Madame COEURDOUX Isabelle décide de céder les 250 actions lui appartenant dans la société, au profit de Mr Richard CLEON, Le Président.
Mr Richard CLEON détient désormais 500 parts.

En date du 26/02/2018, Mr Richard CLEON décide de céder 1 action à Mlle Audrey CLEON qui devient de ce fait actionnaire dans la société.

6/ ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE :

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a prise aucune participation dans des sociétés civiles ou commerciales.

7/ EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS ENTRE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA REDACTION DU RAPPORT DE GESTION :

Depuis la clôture de l'exercice aucun évènement significatif n'est survenu.

8/ EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE :

Dans le contexte très difficile actuel notre société veille au maintien des marges, et à l'obtention d'un taux de satisfaction auprès de sa clientèle.

Notre politique commerciale devrait nous permettre de poursuivre la progression du chiffre d'affaires. Cependant, la pression inexorablement croissante de la concurrence sans cesse plus active peut conduire à des baisses de rentabilité.

9/ PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 134 055,56 Euros

- au poste report à nouveau : - 134 055,56 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	7 622,45	Euros
- Réserve légale	:	762,25	Euros
- Autres réserves	:	382 204,42	Euros
- Report à nouveau	:	- 104 700,93	Euros
Situation nette	:	285 888,19	Euros

10/ CONVENTIONS REGLEMENTEES :

En application de l'article L227-10 du Code du Commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention, visée aux – dits articles, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé :

Re

11 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

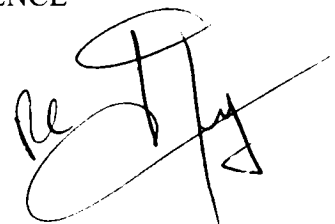
- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

12/ CONCLUSION

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA PRESIDENCE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. J. M.', written over a horizontal line.

LE PANORAMIC
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 7 622 €
Siège social : 2 RUE LOTIRAMA
84310 MORIERES LES AVIGNON
RCS : AVIGNON 409 703 055

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 31 JANVIER 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice arrêtés le 30/09/2018, tels qu'ils lui ont été présentés par le président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 134 055,56 €.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le président au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices et des produits non imposables assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant respectivement à 171 187 € et 0 €, ainsi que l'impôt correspondant de 4603 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier au président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 30/09/2018.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter la perte de 134 055,56 € de l'exercice de la manière suivante :

- au poste report à nouveau :	- 134 055,56 Euros
Solde	0 Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de + 151 832,63 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucuns dividendes n'ont été distribués au cours des trois derniers exercices.

nc

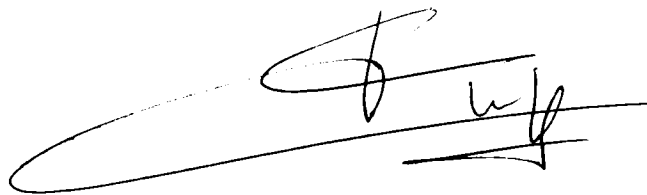
TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des conventions poursuivies au cours de l'exercice :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial stroke followed by a more complex, cursive signature.

LE PANORAMIC
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 7 622 €
Siège social : 2 RUE LOTIRAMA
84310 MORIERES LES AVIGNON
RCS : AVIGNON 409 703 055

POUVOIR

Je soussignée CLEON Richard,
Demeurant 2 RUE LOTIRAMA – 84310 MORIERES LES AVIGNON.

Agissant en qualité de Président de la société LE PANORAMIC,

Donne par la présente pouvoir à Monsieur RODRIGUEZ José, Directeur de bureau - associé de l'AGREC, société d'Expertise Comptable, 380 Route de Caumont, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, de pour nous et en notre nom faire au Tribunal de commerce d'AVIGNON tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à Morières les Avignon,
Le 31 JANVIER 2019.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'R' followed by a vertical line and a horizontal line, with a small '2' written below the vertical line.